







COMMUNIQUE DE PRESSE

11 avril 2018

Investissements d'avenir :

L'Etat et la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, partenaires dans le cadre du 3^e Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), signent les deux premiers accords de financement de projets innovants.

Mercredi 11 avril, Christophe Lerouge, directeur Direccte Occitanie, et Nadia Pellefigue, vice-présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, représentant la présidente Carole Delga, ont signé les premiers accords de financement de projets individuels, pour un montant global d'aide de 350 000 €, au profit des sociétés Nateo Healthcare et Atmosphère, Systèmes & services.

L'enveloppe régionalisée du Programme d'Investissements d'Avenir (500 M€ sur les 3 volets au plan national) est mobilisée sur le principe d'un euro apporté par l'Etat et d'un euro apporté par la Région.

Bpifrance est l'opérateur des 2 premiers volets, « Projets d'innovation » et « Accompagnement et Transformation des Filières », dotés respectivement de 21 M€ et 15 M€. La Commission permanente de la Région Occitanie avait approuvé, le 15 décembre dernier, les cahiers des charges des 2 appels à projets lancés dès le 18 décembre 2017 sur la plateforme en ligne http://pia3innovation-occitanie.laregion.fr.

L'objectif est de soutenir les projets présentant un fort potentiel en matière de compétitivité et de création d'emplois, avec une priorité donnée aux actions relevant des sept axes de la stratégie régionale d'innovation, ainsi que des secteurs du tourisme et de la culture. L'expertise et la sélection des meilleurs dossiers sont effectuées conjointement par les services de l'Etat et de la Région Occitanie.

Les **projets individuels** sont soutenus par des subventions ou des avances remboursables pour des montants allant de 100 000 € à 500 000 €. Le soutien vise les **entreprises engagées dans une démarche de recherche, de développement et d'innovation (y compris non technologique) pour favoriser leur croissance et leur compétitivité. Les projets portent notamment sur le développement de nouveaux produits ou méthodes de fabrication. Les dépenses allant des études de faisabilité à l'industrialisation peuvent être prises en charge.**

Les **projets collectifs** peuvent faire l'objet d'une aide d'un montant plafonné à 2M€ sous la forme

de subventions et/ou d'avances remboursables. Le dispositif apporte son soutien aux actions qui renforcent la compétitivité des filières stratégiques : développement de moyens de production ou infrastructures de tests ou de recherche-développement mutualisés, échange de données et d'informations ou encore initiation de démarches commerciales partagées.

Le dispositif, opéré par Bpifrance, vise à simplifier les démarches des porteurs de projet et à leur garantir une prise de décision de financement rapide (trois mois maximum entre la réception du dossier et la contractualisation pour le premier volet).

Les demandes d'aides sont à déposer en ligne sur la plateforme http://pia3innovation-occitanie.laregion.fr rassemblant toutes les informations nécessaires à la constitution de leur dossier. Ils peuvent également bénéficier d'un accompagnement de l'agence régionale AD'OCC dans la réalisation de leurs démarches.

« La mobilisation de la Région et de l'Etat, aux côtés de Bpifrance Occitanie, témoigne de notre volonté de déployer une intervention partenariale pour favoriser et accompagner l'innovation sur l'ensemble du territoire régional, car nous sommes convaincus que l'action publique doit contribuer à faire émerger aujourd'hui les projets qui créeront les emplois de demain.

Le potentiel de notre région est indéniable. Dans tous les territoires, des pépites émergent, des entreprises innovent et créent de la valeur grâce au dynamisme de notre écosystème et à l'intervention coordonnée des différents acteurs et partenaires mobilisés. L'enjeu est donc d'accompagner cet écosystème en favorisant son développement et la création de synergies entre les filières. De la recherche à la mise en marché, nous mobilisons tous nos leviers d'intervention pour accompagner les porteurs de projets grâce notamment à notre agence AD'OCC.

Dans le cadre de nos dispositifs de soutien à l'innovation, avec la nouvelle offre de l'incubateur Nubbo et bientôt avec la cité des startups à Toulouse et la cité de l'économie de demain à Montpellier, nous poursuivrons la dynamique engagée pour faire de notre territoire, la région de l'innovation » a notamment déclaré Nadia Pellefigue, vice-présidente de la Région en charge du développement économique, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Les sept axes du SRI spécifiquement soutenus par le dispositif :

- Transition énergétique : du développement des ENR aux mutations industrielles
- Systèmes intelligents et chaîne de la donnée numérique
- Productions agro-alimentaires territorialisées et valorisation de la biomasse
- Matériaux et procédés pour l'aéronautique et les industries de pointe
- Médecine et santé du futur
- Économie du littoral et de la mer
- Petit et grand cycles de l'eau

Les deux premiers projets innovants financés dans le cadre du PIA 3 régionalisé :

ATMOSPHERE est une PME toulousaine fondée en 2008 spécialisée dans le développement de solutions de connectivité pour l'aviation et le spatial. Membre du pôle de compétitivité Aerospace Valley, la société, présente en France et en Allemagne, compte aujourd'hui 9 personnes et travaille avec de grands noms du domaine aérospatial comme Airbus, Honeywell, Thales ou encore le CNES et la NASA.

L'entreprise développe actuellement un nouveau terminal de communication miniaturisé devant offrir une connectivité mondiale pour tous types d'engins et de missions, permettant notamment la transmission d'images et de vidéos. Ce projet ambitieux doit permettre à l'entreprise de toucher de nouveaux marchés à forte valeur ajoutée dans le monde entier. Elle reçoit aujourd'hui le soutien de l'Etat français et de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée dans le cadre du programme des investissements d'avenir en avril 2018 avec une subvention de 100 000 €.

http://www.atmospheres-bet.fr/

NATEO HEALTHCARE, fondée en juillet 2016, la start-up toulousaine Nateo Healthcare, qui compte à ce jour 6 salariés, est spécialisée dans la conception, le développement et la fabrication de dispositifs médicaux connectés de nouvelle génération dans le domaine de l'obstétrique. Elle est hébergée au sein de la pépinière Toulouse Métropole de Basso Cambo.

Nateo Healthcare développe un dispositif médical connecté et mobile de surveillance du bien-être du fœtus.

Ce dispositif améliore de manière significative la surveillance pendant la grossesse, facilite les consultations à l'hôpital de patientes à risques et favorise le développement de la médecine ambulatoire en simplifiant le suivi médicalisé à domicile.

Forte du soutien d'investisseurs régionaux et d'une société spécialisée dans le domaine de la santé après une levée de fonds réussie de 400 000 € en janvier dernier, elle reçoit aujourd'hui le soutien de l'Etat français et de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée dans le cadre du programme des investissements d'avenir 2018 avec une subvention de 250 000 €. http://www.nateo-healthcare.com/

Contacts presse:

Préfecture de région Occitanie :

Elise Lafon - 05 34 45 36 17 - elise.lafon@occitanie.gouv.fr

Direccte Occitanie:

Christine Lemoal: 05 62 89 83 40 / 06 29 85 54 40

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée :

Frédéric Neuman - 06 19 45 88 18 - frederic.neuman@laregion.fr

Bpifrance:

Laure Schlagdenhauffen - 01 41 79 85 38 - laure.schlagdenhauffen@ext.bpifrance.fr